

Aux délégués de la prochaine Assemblée Administrative Quadriennale

Bruxelles, le 8 mars 2023

Concerne : préparatifs de l'Assemblée Administrative 2023 – lettre nr 2
Calendrier + invitation à la Journée de formation

Chers frères et sœurs délégués,

Vous avez accepté d'être délégué (ou suppléant) à la prochaine Assemblée administrative quadriennale de notre Fédération qui se déroulera du 17 au 21 mai prochain et nous vous en remercions chaleureusement. C'est un événement important dans la vie d'une Fédération et d'une Eglise et nous espérons que votre participation pourra contribuer à son bon déroulement.

Afin de vous aider au mieux à comprendre les rouages d'une telle 'machine' administrative, nous avons programmé une journée de formation le **dimanche 2 avril 2023 de 10 à 16 h 30 au 2^{ème} étage de la Fédération, rue Ernest Allard à Bruxelles**. Au cours de cette journée, diverses explications seront données sur le fonctionnement d'une l'Assemblée Administrative, en particulier comment fonctionnent les différentes commissions, comment prendre la parole lors de la session plénière, comment les différents rapports sont discutés et votés, comment faire d'éventuelles propositions et comment celles-ci sont votées...

Nous comprenons bien entendu qu'il sera difficile à tous les délégués d'y consacrer tout un dimanche ou de venir à Bruxelles. Nous recommandons cependant plus particulièrement cette formation pour les personnes qui ne connaissent pas, peu ou mal le fonctionnement d'une telle assemblée. Pour ceux qui le souhaitent, nous la diffuserons en direct par "Zoom" via le lien suivant : <https://adventi.be/ag2023>

Cette formation se déroulera avec traduction français/néerlandais et inversement. Nous vous invitons à prendre votre pique-nique; des boissons et friandises seront à votre disposition.

Pour rappel, voici le **calendrier** des autres rendez-vous qui a déjà été transmis à votre comité d'église par l'intermédiaire de la lettre nr 1 :

| | | |
|--|-------------------|-------------|
| Commission préparatoire | Dimanche 23 avril | 10 h à 18 h |
| pour les <u>1^{ers} délégués</u> | Mercredi 17 mai | 18 h à 20 h |



| | | |
|---------------------------------|-----------------|-------------|
| Sessions administratives | Mercredi 17 mai | 20 h à 22 h |
| plénières 1, 2 et 3 | Jeudi 18 mai | 10 h à 18 h |
| pour <u>tous</u> les délégués | Vendredi 19 mai | 10 h à 18 h |

La journée de **Sabbat** sera libre de toute tâche administrative.

| | | |
|-------------------------------|-----------------|-------------|
| Session administrative | Dimanche 21 mai | 10 h à 16 h |
| plénière 4 | | |
| pour tous les délégués | | |

| | | |
|-----------------------------|------------------|-------------|
| Comité de Fédération | Dimanche 18 juin | 10 h à 17 h |
| anciens et nouveaux membres | | |

Toutes les rencontres auront lieu dans le bâtiment de la Rue Ernest Allard 11 à B-1000-BRUXELLES.

En plus de ces rencontres fédérales, **votre église locale est invitée à se réunir** pour discuter des différents rapports des administrateurs et responsables de départements. L'objectif est triple :

- rédiger quelques questions d'éclaircissement ou de fond qui pourront être posées en amont de l'Assemblée aux différents responsables
- proposer des recommandations de stratégie, d'objectifs concrets ou de moyens qui seront soumises à la Commission d'Orientations.
- impliquer l'ensemble de l'église dans ce processus de réflexion afin que chacun puisse s'exprimer tout en gardant le principe de représentativité propre à notre fonctionnement adventiste.

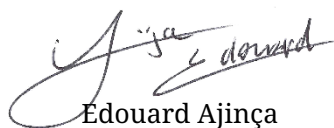
Nous rappelons par la même occasion que les questions et recommandations doivent avoir un lien avec l'ensemble de la Fédération et que les attentes ou les problématiques locales ne se traitent pas lors d'une telle assemblée quadriennale.

Contrairement aux sessions antérieures, il n'y aura pas de recueil de rapports imprimé pour l'ensemble des délégués. Les rapports seront consultables en ligne. Le lien vers ce site web vous sera transmis très bientôt. Notez qu'un mot de passe sera nécessaire pour y accéder, ceci afin de protéger certaines données sensibles, comme la liste des délégués par exemple. Merci donc de respecter cette mesure de prudence. Chaque rapport sera téléchargeable et donc imprimable en format pdf. Les délégués pour lesquels aucune adresse e-mail n'a été communiquée recevront les rapports sur support papier via leur 1^{er} délégué ou directement par la poste.


En espérant que ces informations vous seront utiles et dans l'attente de vous retrouver bientôt, recevez, chers frères et sœurs délégués, nos cordiales salutations.



Jeroen Tuinstra



Edouard Ajinça



Christian Sabot